

## Récompenses pour des athlètes ciel et grenat

L'assemblée générale du CS Bourgoin-Jallieu qui s'est déroulée samedi soir à la salle banalisée de Champaret, a permis de mettre en lumière la vitalité du club ciel et grenat. Jean-Marc Revol qui participait à sa première assemblée générale en qualité de président, a tenu à le souligner. D'ailleurs, le club ciel et grenat a vu tous ses efforts récompensés.

La Fédération française d'athlétisme a en effet récompensé le CSBJ en lui accordant le label. Une distinction qui prend en compte différents paramètres, résultats, structures, organisation de compétitions, encadrement...

Cette soirée a également fourni l'occasion de récom-

penser des athlètes particulièrement méritants. Parmi eux, Bruno Mathan de la section hors stade. Avec une dizaine de marathons au compteur, l'athlète berjallien avait prouvé ses aptitudes à maîtriser les longues distances et son sérieux qu'il mettait dans la préparation des grands objectifs.

D'ailleurs, il avait réussi en avril dernier une performance de choix sur la distance mythique des 42 km, réalisant 3h12' sur les rives du lac d'Annecy.

Le 26 septembre dernier, il a franchi un cap important. Il était en effet au départ de la doyenne, et aussi la plus prestigieuse épreuve d'ultrafond, les 100 km de Millau. Parfaitement préparé et gé-

rant cette épreuve au long cours avec une science innée du rythme, il bouclait la distance dans le temps plus qu'honorable de 11 h 32. C'est donc tout naturellement que les dirigeants l'ont récompensé pour cet exploit peu commun.

Comme ils ont également tenu à remercier deux autres membres de la section hors stade.

Bruno Couturier et Yannick Lagrange sont chargés plus particulièrement de la préparation physique généralisée au sein du groupe. Des exercices qui s'avèrent indispensables pour le bon déroulement des entraînements et qu'ils effectuent avec beaucoup d'assiduité et de dévouement.



Bruno Couturier (à gauche) Bruno Mathan et Yannick Lagrange (absent sur la photo), ont reçu, u samedi soir leurs récompenses méritées.